

Travaillons Ensemble !

Guide du partenaire 2026



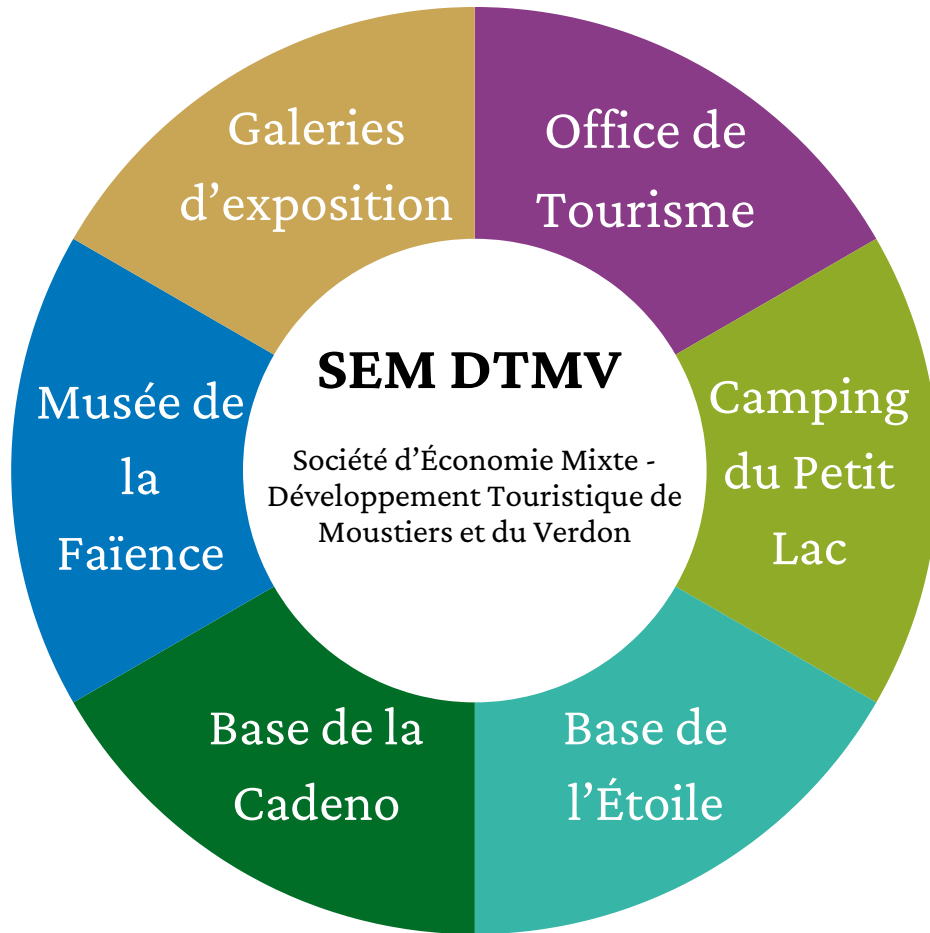
Partenaire Officiel



Office
de Tourisme
moustiers.fr

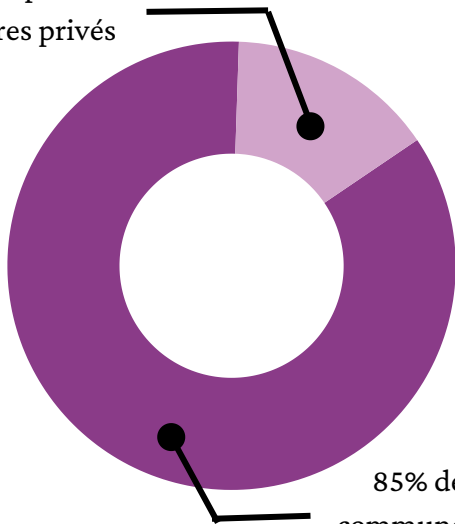
2026

Qui sommes-nous ?



CAPITAL de la SEM DTMV

15% détenu par des actionnaires privés



85% détenu par la commune de Moustiers

COMPOSITION de la SEM DTMV

Le Président et Directeur Général de la SEM DTMV :

Marc Bondil, maire de Moustiers

Le Conseil d'Administration :

3 représentants de la municipalité
(*Caroline Blanchard, Michel Bonnet, Olivier Delorme*)

et un représentant des actionnaires privés
(*Jean-François Gay*)

Les co-directrices : Pascale Amiel et Aleksandra Luciani

Notre équipe

à votre écoute



Aleksandra LUCIANI

Co directrice de la SEM DTMV
Directrice de l'Office de Tourisme

aluciani@moustiers.fr



Emilie LAMBINET

Service digital et communication

webcom@moustiers.fr



Pauline DELCUVELLERIE

Service événementiel
Conseillère en séjour

evenementiel@moustiers.fr



Lucas DAELMAN

Service patrimoine
Guide conférencier
Conseiller en séjour

ldaelman@moustiers.fr



Clara CHARRIER

Service Activités de Pleine Nature
Référente Qualité
Conseillère en séjour

ccharrier@moustiers.fr



Céline CANSOT

Service Accueil
Conseillère en séjour

ccansot@moustiers.fr

Les chiffres clés

en 2025



353 jours

d'ouverture du bureau dans l'année

43595

personnes accueillies

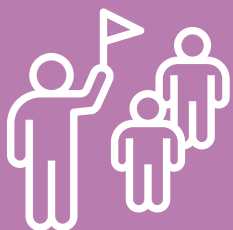


2330

demandes téléphoniques

????

utilisateurs uniques du site internet



694

personnes ayant suivi une visite guidée



24 543 followers
+ 5% par rapport
à 2024



10 929 abonnés
+ 11% par rapport
à 2024



1003 abonnés
+ 33% par rapport
à 2024

Les bonnes raisons d'être partenaire

1

Accroître sa visibilité

auprès des touristes grâce à nos nombreux supports de communication.

2

Diffuser son offre

à l'ensemble des offices de tourisme du territoire grâce à la base de données touristique nationale APIDAE.

3

Recevoir les actualités

et informations pertinentes du territoire de manière régulière grâce à la newsletter.

4

Bénéficier d'un accompagnement

et de conseils grâce à nos ateliers thématiques dédiés aux professionnels.

5

Être membre d'un réseau

de 170 partenaires engagés sur le territoire.

6

Promouvoir des valeurs communes

telles que le respect de la culture locale et l'accueil chaleureux des visiteurs.

7

Faire connaître vos événements

grâce à notre agenda.

8

Être recommandés à nos visiteurs

grâce à nos conseillers en séjour qui connaissent l'offre du territoire.

9

Soutien aux initiatives locales

en contribuant au développement et à la promotion, renforçant ainsi l'attractivité économique et touristique de Moustiers

10

Parce que l'Office de Tourisme

est un lieu incontournable pour les vacanciers.

Mes engagements

en tant que partenaire

Agir en ambassadeur du territoire

- 
- Accueillir les visiteurs avec convivialité, respect et disponibilité
 - Partagez avec eux vos expériences
 - Collaborer avec l'Office de Tourisme

En tant qu'ambassadeurs de la Destination, vous vous engagez à véhiculer une image positive auprès de votre clientèle, contribuant à renforcer l'attractivité de Moustiers.

Communiquer de manière fiable et constante

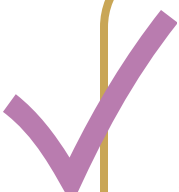
- 
- Transmettre à l'Office de Tourisme ses ouvertures et fermetures, disponibilités pour les hébergeurs ainsi que toute modification
 - Soigner ses descriptifs et visuels pour rendre son offre attractive
 - Respecter les dates limites de réponses pour les demande de la part de l'Office de Tourisme

Afin d'améliorer la qualité de l'information transmise aux visiteurs et internautes, il est important de nous transmettre vos mises à jour et nouveautés.

Appartenir à un réseau qualifié de professionnels

- 
- Afficher son appartenance au réseau grâce au sticker partenaire
 - Mettre en place sur votre site un lien vers notre site internet
 - Être à jour de la législation en vigueur (numéro de SIRET, classement des meublés de tourisme ...)
 - Répondre aux réclamations et mettre en place des améliorations le cas échéant

S'améliorer ensemble

- 
- Ne pas commenter le travail de l'Office de Tourisme sur les réseaux sociaux mais nous faire parvenir directement vos remarques

Nos réseaux sociaux ont une ligne éditoriale cohérente et sont une vitrine pour le village, afin de ne pas dévaloriser la destination publiquement, nous vous remercions de nous partager vos remarques par mail.

Nos services

INFORMATION

	Non partenaire	Partenaire
Référencement sur la base de données	✓ (sur demande)	✓
Invitation à la réunion de début et de fin de saison		✓
Newsletters d'information (actualités, agenda, affiches ...)		✓
Mise à disposition gratuite des éditions de l'Office de Tourisme (en quantité limitée)		✓

VISIBILITÉ

	Non partenaire	Partenaire
Référencement sur le site internet officiel (avec un descriptif complet et des photos)		✓
Présence dans le guide pratique de Moustiers édité par l'Office de Tourisme : diffusé en France et à l'étranger, envoyé, distribué et téléchargeable en ligne		✓
Diffusion de vos brochures et flyers à l'accueil		✓
Diffusion de votre activité sur les sites internet des institutions (Agence de Développement du 04, Comité Régional du Tourisme PACA ...)		✓
Vos disponibilités en temps réel diffusées sur notre site internet, quand vous les actualisez		✓
Ajout de vos établissements dans les favoris du site internet (guides personnalisés numériques)		✓
Diffusion de vos événements dans le magazine Mouv'in (⚠ aux délais pour donner vos infos)		✓

aux partenaires

VALORISATION

	Non partenaire	Partenaire
Mise en valeur de votre établissement lors d'opérations de promotions : salons touristiques, relations presse ...		✓
Affichage de vos événements sur le panneau d'informations intérieur de l'Office, dans le passage couvert et sur les panneaux lumineux		✓
Diffusion de vos événements sur l'agenda en ligne (page la plus consultée du site)		✓
Partage en story Instagram, 1 fois par mois, des photos que vous avez postées sur ce réseau		✓
Mise en avant, par roulement équitable, des partenaires sur nos réseaux sociaux		✓

ACCOMPAGNEMENT

	Non partenaire	Partenaire
Invitation à des groupes de travail autour du développement touristique à Moustiers		✓
Transmission de statistiques touristiques de fréquentation et de connaissances clientèles		✓
Proposition d'ateliers thématiques : numériques, accueil vélo, qualité d'accueil ...		✓
En début de saison, une visite guidée du village vous est proposée gratuitement ainsi qu'à vos employés saisonniers		✓

Pensez à la planète !

- Faire attention à la consommation de la documentation touristique : ne pas la laisser à la disposition libre mais la donner à la demande.
- Mettre en place le tri sélectif et indiquer à vos visiteurs les points de collectes dans le village (présents sur le plan sous-main édité par l'Office de Tourisme).
- Pour les hébergeurs, sensibilisez (par une affiche ou un livret) vos clients à la préservation de la nature, des ressources en eau et de la gestion des déchets.







L'Office de Tourisme vous donne rendez-vous toute l'année

Décembre et Février

De 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Janvier

De 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Fermé les week-ends

Mars et Novembre

De 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Avril à Juin et Septembre - Octobre

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Juillet et Août

De 9h30 à 19h

Fermé le week-end entre 12h30 et 14h

Fermetures annuelles

24, 25 et 31 décembre et 1er janvier

Office de Tourisme de Moustiers-Sainte-Marie

Maison de Lucie, 6 Place de l'Église

04360 Moustiers-Sainte-Marie

04 92 74 67 84 - info@moustiers.fr

www.moustiers.fr

